

## Le 5 février : Toutes et tous ENSEMBLE !

Les récentes journées de mobilisation organisées à la Poste, à la SNCF, dans la Fonction publique... ont été de réels succès □ En ces occasions, des centaines de milliers de grévistes et de manifestants ont démontré leur détermination □ Ces mouvements ont été largement soutenus par l'opinion publique □ A l'évidence, la politique ultra-libérale du gouvernement est aujourd'hui encore condamnée par une grande majorité de la population □ Malgré l'ampleur grandissante de ce mécontentement, le gouvernement et le patronat annoncent vouloir poursuivre, comme si de rien n'était, leur travail de démolition sociale □ Salariés du privé comme salariés du public nous sommes tous victimes de ces attaques □ La journée de mobilisation du 5 février doit être l'occasion d'exprimer massivement nos revendications communes en matière de développement de l'emploi, d'augmentation de salaires, de réduction du temps de travail, de défense et d'amélioration du droit du travail...

## POUR NOS SALAIRES !

En refusant d'augmenter les salaires des fonctionnaires, le gouvernement donne l'exemple au patronat pour que celui-ci refuse les augmentations salariales dans les entreprises privées. La question du pouvoir d'achat est, à juste titre, une préoccupation importante de tous les salariés du privé comme du public. Les dépenses courantes incompressibles (loyer, électricité, transports publics...) augmentent bien au-delà du taux officiel de l'inflation. Pour 2003 et 2004, les salaires des fonctionnaires n'ont été revalorisés que de 0,5%, alors que les pertes de pouvoir d'achat se montent au minimum à 5%. Dans le même temps, les salaires du privé sont quasiment bloqués partout. Mais pour les dirigeants des grandes entreprises, ce n'est pas la même histoire ! Il est urgent d'obtenir des augmentations légitimes du pouvoir d'achat des salaires, pensions et retraites, dans le privé et dans le public.

Le gouvernement annonce une reprise de la croissance, mais les emplois ne suivent pas. Le nombre de chômeurs ne diminue pas. Un actif sur dix est touché par le chômage. Dans ce contexte, le patronat ne se gêne pas pour accroître la pression sur les salariés. Un chantage intolérable se multiplie au sein de certaines entreprises : ou bien les salariés acceptent les suppressions d'emplois, l'augmentation de leur temps de travail et la réduction de leur salaire, ou bien c'est la fermeture et la délocalisation ! Pourtant les délocalisations ne représentent aujourd'hui que 5 % des suppressions d'emplois et bien d'autres facteurs que le coût du travail entrent en ligne de compte pour les entreprises. Ce qui est en cause c'est bien l'augmentation des profits des entreprises. Les investisseurs et les détenteurs de capitaux exigent des taux de profit de plus en plus élevés : cela se fait toujours au détriment de l'emploi et des conditions de travail. Il faut imposer d'autres choix !

## POUR L'EMPLOI !

# POUR NOS DROITS SOCIAUX

Depuis plus de trois ans le gouvernement de M. Raffarin multiplie les attaques contre les salariés. Avec la contre-réforme des retraites il a réussi à imposer un allongement de la durée de cotisation et une baisse du niveau des pensions. Avec celle de l'assurance-maladie, il permet le développement d'une médecine à plusieurs vitesses et l'énorme majorité des patients payeront plus pour être plus mal soignés.

Après s'en être pris à la protection sociale, le gouvernement entend mettre en oeuvre les revendications du Medef qui souhaite voir les entreprises être « libérées » de toute obligation légale. Dans les faits, il s'agit de favoriser un désengagement des entreprises de toutes contributions sociales et d'affaiblir le plus possible les protections des salariés contenues dans le Code du travail ou les conventions collectives. Ce dont rêve le patronat, c'est d'un contrat de travail négocié individuellement entre le salarié et le patron et de pouvoir licencier plus vite et plus facilement !

Dans le même temps, gouvernement et patronat s'appuient mutuellement pour remettre en cause les 35 heures. Il s'agirait de permettre aux salariés de pouvoir, soit disant, choisir « librement » leur temps de travail. En fait, l'objectif est d'obtenir la remise en cause des dispositions favorables des 35 heures, comme les jours de RTT imposés avec des « contreparties » à l'époque dans un certain nombre d'entreprises, tout en maintenant la flexibilité et le gel ou la modération des salaires que celles-ci avaient souvent induis au sein des entreprises concernées. Il s'agit bien maintenant de travailler plus pour gagner moins !

Pour masquer son incurie lors de la canicule meurtrière de l'été 2003, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de culpabiliser les salariés. Alors que les profits des entreprises sont au beau fixe, un jour de congé est supprimé sous prétexte de solidarité nationale. La création de cette journée de travail gratuit est une arme supplémentaire de remise en cause de la réduction du temps de travail. Elle permet d'accroître la durée du travail sans contrepartie financière. Une telle politique n'a que trop duré !

**Face à un gouvernement entièrement acquis aux dogmes libéraux et qui se contente d'appliquer la politique du Medef, il faut construire un front unitaire fort** □ Salaires, emploi, garanties collectives... toutes les raisons sont là de s'organiser collectivement pour défendre nos droits et faire reculer patronat et gouvernement □ La journée nationale d'action interprofessionnelle du 5 février doit constituer une étape importante dans la construction de rapports de force favorables aux salariés □ Montrons notre détermination en participant massivement aux manifestations prévues ce jour là.

**Le samedi 5 février  
Privé / Public  
Toutes et tous dans la rue !**

**MANIFESTATIONS**  
**ST ETIENNE : 10h00 place Jules Ferry (Bizillon)**  
**ROANNE : 10h00 devant la sécurité sociale**

Union départementale Solidaires Loire  
C/O SUD RAIL • 12/14 RUE DU COLONEL MAREY - 42 000 ST ÉTIENNE  
TÉL. : 04 77 47 95 22 FAX : 04 77 25 35 25  
MÉL : SOLIDAIRES.LOIRE@WANADOO.FR